LE PROTOCOLE LOMBALGIES 14

UN DISPOSITIF CIBLÉ DE PROXIMITÉ, POUR UN RETOUR À L'EMPLOI ADAPTÉ

Quels objectifs ?

- Favoriser le retour précoce du patient lombalgique à un poste adapté
- Faciliter une prise en charge interdisciplinaire :
 - médecin traitant
 - équipe de réadaptation fonctionnelle
 - médecin du travail
 - médecin conseil
 - équipe des centres antidouleurs
 - psychologue du travail
 - infirmier du travail...

dans l'intérêt de mobiliser les capacités de la personne en reconstruction



CONTACT
Sonia OGER-POUTEAUX
Conseillère en santé au travail
au service Prévention Santé et Travail de Caen,
Coordinatrice du Protocole Lombalgies14
soger@pst14.fr
Tél. **02 31 72 75 02** • Mobile : **06 79 91 18 97**

À qui le dispositif s'adresse-t-il ?

- Tout patient souffrant de lombalgies communes en arrêt de travail depuis plus de 6 semaines
- ET salarié du régime général des entreprises du Calvados, en CDD ou CDI, non opérés et sans indication opératoire

Quels prérequis ?

- Un patient VOLONTAIRE et ACTEUR de la démarche
- Un formulaire de consentement éclairé qui précise la nature et les objectifs du protocole
- Le médecin traitant, garant du parcours de soins qui valide le protocole





LE PROTOCOLE ÉTAPES PAR ÉTAPES

après signalement à 6-8 semaines d'arrêt de travail

1. **Visite de pré-reprise**
 auprès du médecin du travail qui propose le protocole.
2. **RDV d'information avec la coordinatrice**
 Avec accord du patient, un contact est pris avec le médecin traitant.
3. **Déclenchement du protocole**
 suite à validation par le médecin traitant.
4. **Bilan PL14**
 Réunion des différents acteurs de la démarche pour dresser la feuille de route.
5. **Actions**
 Etude de possibilités d'aménagement de poste et mise en place d'un programme de reconditionnement à l'effort.

 Prescription d'un bilan fonctionnel & Analyse de la situation de handicap en entreprise
6. **Reprise du travail**
 en entreprise selon les modalités adoptées.

UNE ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE À VOS COTÉS

Après 6 à 8 semaines, le salarié est en cours de consolidation. Il est important de se reconditionner à l'effort et au travail par la mobilisation de ses capacités.

SOINS

- Médecin généraliste
- Médecin spécialiste
- Masseur kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Centre de traitement de la douleur chronique
- Psychologue

ENTREPRISE

- Médecin du travail
- Psychologue du travail
- SAMETH*
- Centre de formation
- Ergonome
- Spécialiste en prévention : infirmier du travail, consultant maintien en emploi...

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Assistante sociale
Carsat

PATIENT LOMBALGIQUE

SOINS | **AMÉNAGEMENT DU POSTE**

REPRISE DU TRAVAIL

- À temps plein
- À temps partiel thérapeutique

*SAMETH - Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés

PST Prévention Santé & Travail

Prévention Santé & Travail
pst@pst14.fr | www.lasanteautravail.fr

CMAIC Service de Santé au Travail Interentreprises

Service de santé au travail

rsva

Réseau de Services pour une Vie Autonome
info@rsva.fr | www.rsva.fr

Lombalgies14

En arrêt de travail DEPUIS SIX SEMAINES POUR CAUSE DE LOMBALGIES ?



PENSEZ AU PROTOCOLE LOMBALGIES 14

UNE ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE À VOS CÔTÉS, POUR UN RETOUR À L'EMPLOI OPTIMISÉ